# AUTOUR DU BAZACLE: LA GARONNE ET LES VESTIGES ANTIQUES

par Henri MOLET \*

Autour du début de notre ère, surgit la nouvelle Toulouse qui possède très vite toutes les caractéristiques associées à l'urbanisme romain: cadastration orthonormée, rues et systèmes d'égouts, rempart, portes monumentales, bâtiments publics et édifices cultuels. Le choix du site ne relève pas du hasard, il est subordonné à des réalités physiques très favorables qui sont l'existence d'un vaste plateau à la surface égale, faiblement incliné du sud vers le nord, en bordure immédiate de la Garonne et à proximité du dernier passage aisément guéable de la rivière avant l'Océan, le Bazacle. Le premier point facilite la mise en place tant du quadrillage urbain que de l'infrastructure viaire. Les deux autres points sont très favorables à une implantation humaine permanente, pour des raisons qui tiennent compte des facilités de passage pour les hommes et les marchandises d'une rive à l'autre, de la rupture de charge imposée par le gué dans le trafic fluvial entre l'amont et l'aval, enfin pour son importance stratégique militaire. De nos jours, l'intervention de l'homme a profondément modifié l'aspect du fleuve dans sa traversée de Toulouse. Il est devenu difficile d'appréhender sa configuration ancienne. Pour retrouver sa physionomie générale et celle du Bazacle, il est nécessaire de décrire la Garonne, son régime des eaux et la topographie de son lit avant de pouvoir aborder le problème du gué et de son aménagement. Ensuite, avec l'aide de témoignages et de diverses sources, nous aborderons la question de la présence d'un édifice antique sur la rive droite du bras principal, au lieu où se trouve maintenant le bâtiment abritant les turbines de l'ancienne usine hydroélectrique.

# I. La topographie de la Garonne

### I.1. La Garonne

Le régime des eaux

Au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., la Garonne (dans l'Antiquité: *Garumna* = les eaux de Gar?) est un fleuve non aménagé et son bassin versant, en amont de la future Toulouse, est soumis à des conditions climatiques et hydrologiques à peu près identiques à celles d'aujourd'hui: du type atlantique modéré (1). Les différences, sensibles, concernent le processus d'écoulement des eaux provenant des pluies et de l'ablation du manteau neigeux. Une couverture forestière plus dense, particulièrement sur l'avant-piémont pyrénéen et les terrasses garonnaises, emmagasine les précipitations et régularise leur restitution dans les cours d'eau. Les bas-fonds de vallée sont fréquents et larges, même en montagne – la Garonne en est bien pourvue – et leur capacité de retenue et d'écrêtement de crue est bien plus forte que de nos

<sup>\*</sup> Communication présentée le 3 octobre 2000, cf. infra « Bulletin de l'année académique 2000-2001 » p. 208.

<sup>1.</sup> J. CHALANDE, « Les formations alluviales dans le bassin de la Garonne à Toulouse depuis le XII<sup>e</sup> siècle », dans *M.A.S.I.B.L.T.*, 10<sup>e</sup> série, t. XII, 1912. p. 65-80.

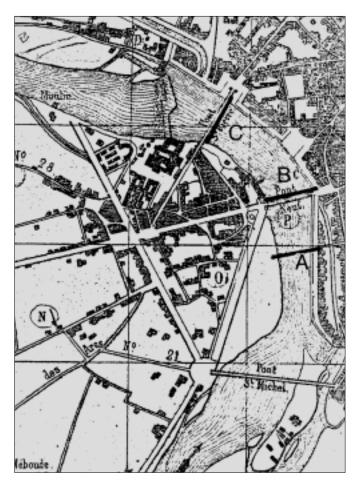
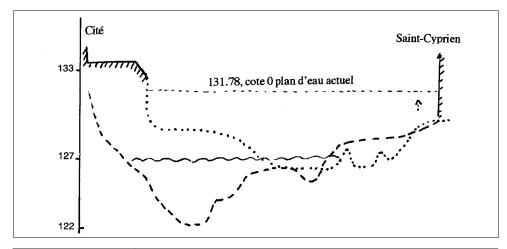


Fig. 1. SITUATION DES PROFILS DU LIT DE LA GARONNE. A : Tounis. B : Pont-Neuf. C : Pont Saint-Pierre.



Quais actuels. ..... Profil du lit moderne.

Profil du lit antérieur au XII° siècle Niveau pour un débit de 270 m3/s (MMA)

Fig. 1 Bis. Coupe de la garonne au pont-neuf. Profils du lit antérieur au XII° siècle et profil moderne.

jours. Actuellement, le module moyen annuel est de 210/220 m³/s à Toulouse auquel il faut ajouter les 70 à 80 m³/s prélevés pour les besoins de l'irrigation (2); au total entre 280 et 300 m³/s. Les différences de débit sont énormes, pouvant passer en moyenne de 25 m³/s en étiage d'été à 6500 m³/s lors des grandes crues et parfois au-delà (en 1875 par exemple) soit un rapport d'environ 1 à 260 (3). Ce contraste était moins marqué dans les conditions connues pour l'Antiquité. Sans aucun prélèvement pour l'irrigation et une meilleure restitution des eaux en été, l'étiage ne devait pas descendre sous les 70 ou 80 m³/s et les crêtes de crue être de l'ordre de celles, centenaires, attestées au Moyen Âge et qu'on peut évaluer à des maxima de 5000/6000 m³/s (4), soit un rapport moyen de 1 à 65. À partir de la fin du XVI¹ siècle, les conséquences de la déforestation se font sentir et sont aggravées par la dégradation climatique, sensible dès 1560, qui durera jusqu'en 1850 (5). Les crues sont plus fréquentes et surtout s'élèvent tout au long des XVII¹ et XVIII¹ siècles; elles obligent à des travaux de protection des berges, d'abord sur la rive gauche plus exposée (Saint-Cyprien: quai de la Triperie et des Ormeaux) puis sur la rive droite (quais Saget, de Brienne, de Tounis). La dernière grande crue, celle de 1875, estimée entre 8 500 et 12 000 m³/s (6), atteindra la cote 140 soit 4,5 à 5 mètres au-dessus des plus hautes eaux médiévales et, vraisemblablement, antiques.

# Le lit de le Garonne à Toulouse

Les travaux de géographes et d'ingénieurs (voir sources, III.2.1: Astre, Dejean, Endrès, Lotte, Planet, Pardé...) et les terrassements réalisés à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle lors de la construction des quais Saget fournissent de nombreux renseignements. Ils sont complétés par les observations faites lors des constructions ou réfections du Pont-Neuf, du pont Saint-Pierre, de l'examen des piles subsistantes de l'aqueduc romain et du pont de la Daurade aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. L'ensemble de ces informations permet, à partir de trois coupes, et en éliminant les dépôts alluvionnaires modernes, de proposer une restitution du tracé et du profil du lit mineur du fleuve depuis l'île de Tounis jusqu'au Bazacle avant la construction des moulins et de la digue à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

# Exposé des trois coupes:

- a) Droit de la rue du pont de Tounis. Le profil supérieur des marnes et alluvions anciennes à galets cimentés a l'aspect suivant: de la cote 141 au début du pont de Tounis, la terrasse présente un abrupt qui l'amène en 10 m à la cote 135; elle se stabilise à ce niveau jusqu'à la rive droite de Tounis (cote 134) puis s'infléchit, d'abord lentement pour atteindre l'altitude 129,5 m à l'aplomb du quai, ensuite rapidement pour être à la cote 123,8 à 20 m du quai; 75 à 80 m plus loin, elle repasse en quelques mètres de la cote 124 à la cote 127,5 puis remonte en pente douce vers Saint-Cyprien (cote 133 au gravier).
- b) Pont-Neuf. À 25 mètres en retrait de l'aplomb de la culée orientale du pont, la terrasse amorce une plongée de la cote 140 à la cote 128 (aplomb du quai), elle descend ensuite doucement jusqu'au-dessous de la première pile (cote 126,7) puis une dernière pente l'amène à la cote 123 à 50 m du quai; à 105 m de celui-ci elle repasse rapidement de 123,5 à 126,5 puis remonte lentement vers Saint-Cyprien où la marne réapparaît à la cote 129,4 à la base de la culée ouest du pont (7).
- c) Pont Saint-Pierre. Le rebord supérieur de la terrasse partait de la cote 139,5 (culée du pont médiéval du Bazacle), plonge rapidement à 126 à l'aplomb de la risberne actuelle puis plus lentement jusqu'à la cote 122; elle se stabilise à ce niveau jusqu'au-dessous de la première pile du vieux pont suspendu (cote 121,8), remonte en 10 m à 126,5 puis amorce une lente remontée (à 100 m de la risberne, elle atteint la cote 129,7) vers Saint-Cyprien.

En partant de ces trois coupes, on constate que le fond du fleuve passe de la cote 123,8 à 123, puis 122, soit un dénivelé de 1,80 m pour 740 m et une pente de 0,25 %, ce qui est caractéristique d'un cours assez rapide. On observe une certaine constante dans la largeur et la profondeur du lit mineur au niveau correspondant à la rupture de pente du coté de la rive gauche:

<sup>2.</sup> G. ASTRE, dans B.S.A.M.F., 3° série, t. III, fasc. 1-2 et E. Salles, dans M.A.S.I.B.L.T., 1879, p. 135 et suivantes.

<sup>3.</sup> Voir PARDÉ, Le régime de la Garonne, R.G.P.S.O., vol. VI, 1935, p. 105-262.

<sup>4.</sup> La grande crue de 1437 peut être évaluée autour de 5000 à 6000 m³/s d'après l'état des maisons ruinées ou places vides à Saint-Cyprien citées dans les Estimes du Pont-Vieux de 1442 (A.M. Toulouse, CC 471) et les reconnaissances de la Daurade du xv° siècle (A.D. Haute-Garonne, 102 H 186) qui montrent une montée des eaux jusque vers la côte N.G.F. 135 à 135,5. Cette crue submergea Tounis et la moitié de Saint-Cyprien; elle rompit tous les ponts, dont celui du Bazacle définitivement.

<sup>5.</sup> E. LEROY-LADURIE, Histoire du climat depuis l'An mille, Paris, 1966, 2 tomes ; I, ch. 6.

<sup>6.</sup> E. De Planet, « Sur un projet de défense de la rive gauche de la Garonne a Toulouse », dans M.A.S.I.B.L.T., 1877, p. 312 et suivantes.

<sup>7.</sup> J. ENDRÈS, « Sur le mode de fondation employé pour la reconstruction de deux piles du pont Saint-Pierre », dans *M.A.S.I.B.L.T.*, 1877, p. 122 et suivantes.

- Tounis: Niveau 127,5. Largeur 80 m. Profondeur maximale 3,7 m.
- Pont Neuf: Niveau 127. Largeur 85 m. Profondeur maximale 3,5 m.
- Pont Saint Pierre: Niveau 126,5. Largeur 65 m. Profondeur maximale 4,5 m.

Le calcul du débit d'eau pouvant entrer dans la section Pont-Neuf, pour une vitesse de courant de 1 m/s (valeur actuelle constatée du courant pour un module de 200 m³/s) donne les chiffres suivants: cote 125: 82 m³/s; cote 126: 152 m³/s; cote 127: 276 m³/s; cote 128: 436 m³/s; cote 130: environ 850 m³/s (vitesse moyenne réelle du courant: 1,5 m/s soit en réalité un débit d'environ 1275 m³/s); cote 133: environ 2000 m³/s (vitesse moyenne réelle du courant: 2 m/s soit en fait un débit d'environ 4000 m³/s).

Deux informations importantes peuvent être tirées de cette étude sommaire:

- il n'existait, avant 1200, qu'un seul chenal; il est désaxé et suit une courbe qui l'amène au pied même du talus de berge de la rive droite à hauteur de la Daurade. Le chiffre de 276 m³/s à la cote 127 (au Pont-Neuf) est très proche de la valeur du débit moyen annuel de 280/300 m³/s estimé pour la période 1880-1950 (capture pour l'irrigation comprise). La cote 127 délimite donc l'emprise du lit mineur.
- la cote 133, avec son débit possible de 4000 m³/s, délimite l'emprise de la Garonne lors de ses crues ordinaires annuelles ou de celles de type décennales qui laissent encore au Moyen Âge Tounis et Saint-Cyprien hors d'eau; rien n'empêchait alors, dans la pratique, une urbanisation de ces deux secteurs pendant l'Antiquité (Tounis ne pouvant pas être une île à cette époque (8). Au-delà de cette cote, commencent les inondations exceptionnelles, de type centenaire, comme, entre autres, celle de 1437, qui a dû atteindre ou légèrement dépasser la cote 135 (cf. *supra* note 4).

#### I.2. Le Bazacle

Le gué du Bazacle (fig. 2)

Bancs, bras et aménagements

À 100 m en aval du pont Saint-Pierre, la Garonne se heurte au seuil du Bazacle constitué par des bancs de marne dure traversant obliquement le cours du fleuve sur une profondeur moyenne de 200 m. Le premier banc, en tête de seuil, a servi à asseoir la digue médiévale du Bazacle auquel il offrait des appuis entre les cotes 129 et 131; le fleuve se divisait alors en deux ou trois branches principales. Le deuxième banc coupe le lit le long d'un axe allant approximativement de 80 m en aval des anciens moulins au pied de l'Hôpital de la Grave; il a été très tôt fréquenté et aménagé par les hommes. La Garonne y est divisée en multiples bras séparés par des bancs de roche et de gravier généralement émergés (cote 127-128,5). Le cours des eaux est plus calme et les bras, hormis un ou deux, sans doute aisément franchissables la majeure partie de l'année. Il était encore possible jusqu'à ces dernières années, en utilisant ce banc, de traverser le fleuve sinon à pied-sec du moins en bottes (9) dès que l'étiage descendait en dessous de 35 à 40 m³/s. À l'époque antique, un bras important longeait la rive droite du côté de Saint-Pierre-des-Cuisines. Il effectuait une courbe à travers le ramier des Amidonniers pour déboucher dans le cours actuel à 200 m en aval du Pont des Catalans. Ce bras, large de 30 à 50 m en moyenne, coupe la marne et des sédiments anciens à galets cimentés à partir de la cote 131,4; dans son comblement, entre les cotes 127,8 et 129,2, d'épais niveaux de cailloutis chargés de débris de construction (briques, tegulae, blocs de mortier, amphores) apparaissent et se poursuivent sans doute plus bas. Tout ce matériel est fortement roulé et érodé. Le comblement supérieur, entre 129,2 et 131,4, est constitué de sédiments limoneux à passées sableuses ou à gravier (10). Un autre bras important, encore actif et bien visible aux basses eaux, passe par le milieu du cours actuel. Il est repérable (11) par la présence de deux massifs de béton de galets d'environ 4 x 3 m et des éparpillements de gros blocs de pierre, équarris ou non, qui bordent les deux rives espacées à cet endroit d'environ 15 à 20 m (fig. 3 et 4). Les passages difficiles ou toujours en eau du gué du

<sup>8.</sup> Comme l'indique l'altitude du fond de l'entaille de la Garonnette au droit de la rue du Pont de Tounis : 133, indiquée par Astre.

<sup>9.</sup> Nous l'avons fait à plusieurs reprises, notamment en juillet 1989.

<sup>10.</sup> Relevés, coupes et photos faits par l'auteur de juin à décembre 1988, à la Z.A.C. des Catalans.

<sup>11.</sup> Relevé et photos prises par l'auteur en juillet et août 1989.

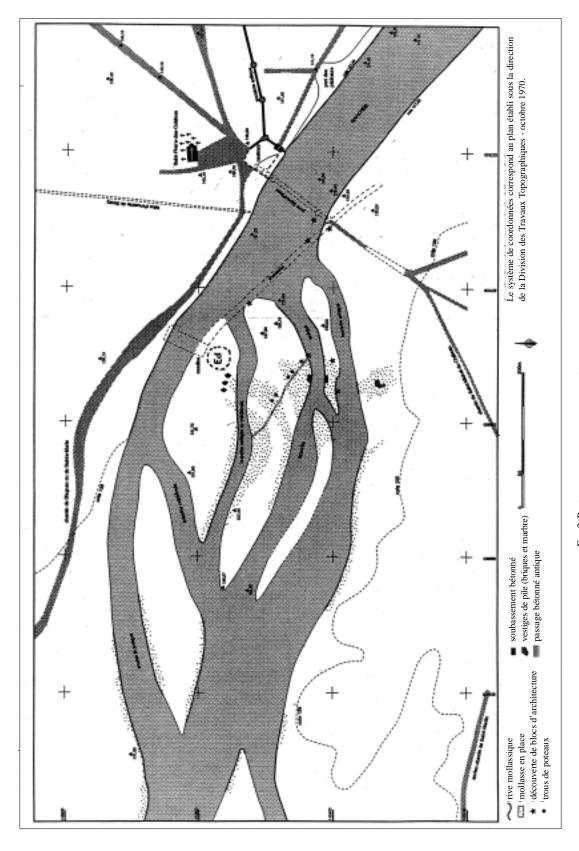


Fig. 2. Plan de restitution de la garonne antique au Bazacle.  $Plan\ H.\ Molet$  -  $mise\ au\ net$  :  $Laurent\ Grimbert$ .

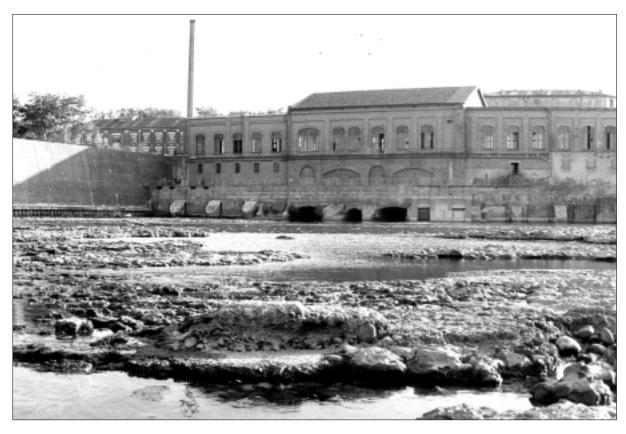


Fig 3. Vue du massif ouest du ponceau. Cliché Henri Molet, juin 1988.



 $\label{eq:fig_alpha} \mbox{Fig} \ 4. \ \mbox{Vue} \ \mbox{du massif est du ponceau}. \ \mbox{\it Clich\'e} \ \mbox{\it H. Molet, juin} \ 1988.$ 



Fig 5. Ancien bras colmaté, en aval du ponceau. Cliché Henri Molet, juin 1988.



Fig 6. Vue du côté sud du massif de maçonnerie. Clich'e Henri Molet, juin 1988.

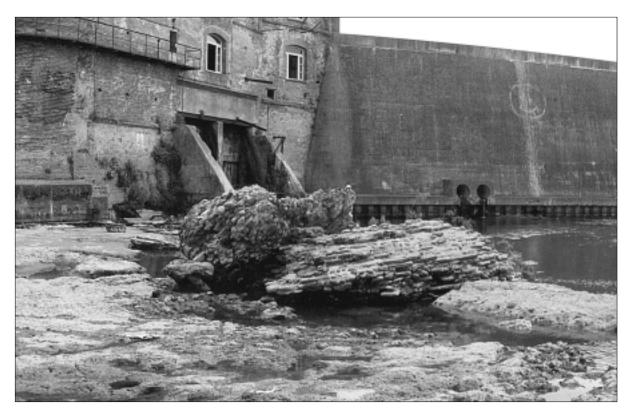


Fig 7. Vue du côté nord du massif de maçonnerie. Cliché Henri Molet, juin 1988.



Fig 8. Fragment de la base du massif avec son parement en blocs de calcaire. Cliché Henri Molet, juin 1988.

Bazacle ont fait l'objet d'aménagements: soit sous forme de ponceau tel que celui qui devait permettre de franchir le bras central et dont nous venons de mentionner les soubassements, mais aussi par la mise en place d'une chaussée. Des vestiges de cette chaussée sont encore visibles sur une centaine de mètres: elle commence près du massif nord du ponceau et file en direction d'un point situé à environ 80 m en aval du bâtiment EDF. Elle a été vue par Fouet et Savès dans les années 1970. En 1988-1989, nous avons pu examiner une partie de cet ouvrage et, des portions étant détachées de leur support, observer qu'il se compose d'une semelle de béton à cailloux noyés dans un mortier rougeâtre très résistant, vraisemblablement hydraulique, et d'un revêtement de mortier dans lequel des petits galets ont été plantés de champ. L'ensemble a une épaisseur variant entre 0,25 et 0,50 m. La face inférieure de ces blocs porte en négatif le relief du soubassement rocheux ou caillouteux sur lequel le béton avait été coulé.

#### Les accès du Bazacle

L'accès de la rive gauche par la grave de Saint-Cyprien était facile, la berge s'abaissait doucement et régulièrement sur 100 m de la cote 133,5 à la cote 130; l'entrée du gué est marquée par les vestiges d'une maçonnerie dont la partie basse est constituée de blocs en calcaire de grand appareil et la partie haute en brique, avec de nombreuses reprises (voir fig. 6 à 8). Cette maçonnerie a été généralement considérée comme étant les restes d'une pile de pont d'origine antique (Dumège, Fouet et Savès, Baccrabère), mais cette hypothèse s'accorde mal avec une situation hors du lit du fleuve à cette période et sa masse interdit de penser à un déplacement par la force de l'eau; si la construction peut avoir été en rapport direct avec l'aménagement du gué, sa fonction reste énigmatique (reste de portail, de poste de péage, de soubassement de stèle ou d'autel...). Du coté de la rive droite, la berge était abrupte: 12 m de dénivelé de la cote 128 à la cote 140 à hauteur de l'église Saint-Pierre-des-Cuisines. Une fois passée l'ancienne enceinte médiévale, elle s'abaissait à 5-6 m à la hauteur du premier banc (bâtiment du moulin). L'abord ne devenait réellement aisé que 200 m plus bas, à la tête du deuxième banc. La configuration topographique du gué permettait une surveillance facile depuis le secteur de la porte antique du Bazacle qui dominait depuis l'extrémité de la terrasse toulousaine tout le tracé des bancs, du passage et des accès de celui-ci.

# Fréquentation du gué

Les travaux et fouilles réalisés sur le gué dans les années 1970 par G. Fouet et G. Savès (12) et les trouvailles plus anciennes indiquent que celui-ci est fréquenté au moins depuis l'Âge du Bronze. En se fiant uniquement à la répartition chronologique des monnaies, méreaux, plombs de commerce et objets métalliques divers trouvés dans ce secteur (plus de 10000 pièces), on observe de fortes fluctuations dans la fréquentation que nous donnons à titre indicatif:

De 30 av. J.-C. à 10/20 ap. J.-C.: forte; de 20 à 280 apr. J.-C.: très faible; de 280 à 400: forte; de 400 à 1100: inconnu; de 1100 à 1200: faible; de 1200 à 1420: très faible; de 1420 à 1550: forte; de 1550 à 1630: très forte; après 1630: très faible.

La bonne connaissance que nous avons de l'existence et de l'état des ponts toulousains après 1 200 nous permet de constater une étroite corrélation: le gué semble d'autant plus fréquenté que les ponts sont rompus ou en mauvais état. Après 1630, qui est la date de mise en service complet du Pont-Neuf, le passage n'est plus utilisé, sauf par les pêcheurs. Cette observation nous incline à penser que pendant la période des années 20 à 280, un pont devait exister qui serait à rechercher dans le secteur entre la Daurade et le Bazacle car la construction de l'aqueduc romain dit « de la reine Pédauque » ne serait pas antérieure à la fin du I<sup>er</sup> siècle, sinon même du début ou du milieu du II<sup>e</sup> siècle (13). Dans l'état actuel de notre recherche, seules quelques présomptions d'ordres topographique et technique nous

<sup>12.</sup> G. Fouet et G. Savès, «Le gué du ramier du Bazacle », dans *L'Auta*, août 1971, n° 381, p. 138-145; *Idem*, «Le gué du Bazacle, catalogue sommaire des trouvailles faites avant 1971 », dans *L'Auta*, janvier 1972, n° 384, p. 8-20; *Idem*, «L'emplacement réel du pont du Bazacle », dans *L'Auta*, novembre 1972, n° 399, p. 202-207; *Idem*, «Le gué du Bazacle, ses ponts et ses richesses archéologiques », dans *L'Auta*, mars 1977, n° 426, p. 73-81; *Idem*, «Les premières fouilles du Bazacle au XIX° siècle », dans *L'Auta*, octobre 1983, n° 489, p. 227-236; *Idem*, «La richesse archéologique du gué du ramier du Bazacle à Toulouse », dans *Revue de Comminges-Pyrénées centrales*, 1985, 3° trimestre, XCVIII, p. 313-321; FOUET, SAVÈS et LABROT, «Les méreaux de plomb de la Garonne », dans *M.S.A.M.F.*, 1987, p. 63-93.

<sup>13.</sup> L'aqueduc a fait l'objet de nombreuses notices, notamment de Montégut, Dumège, Chalande, Labrousse et, en dernier, Baccrabère dans M.S.A.M.F, XXX, 1964, p. 59-116. Les datations proposées vont du milieu du 1st au début du 11st siècle. Tous ont considéré comme allant de soi qu'il était doublé par un pont classique dans le franchissement du fleuve. Rien ne permet de l'assurer. Il est probable que les piétons pouvaient l'utiliser, du moins ce fut le cas au Moyen Âge jusqu'à l'effondrement de 1281. Le pont de la Daurade fut justement construit, vers 1130, pour permettre le passage des chariots et charrettes.

inciteraient à penser que le pont « en pierre » (14) médiéval du Bazacle pourrait être une reconstruction à partir des vestiges d'un pont antique ; la question est donc ouverte.

# II. L'édifice antique du Bazacle

#### II.1. Présentation

Le 14 mai 1613, une crue brutale de la Garonne, intervenant après une longue série d'alertes, provoque la rupture de la chaussée du Bazacle près du cabès, à l'extrémité du bâtiment des moulins. Lors de la décrue rapide qui s'ensuit, les Toulousains peuvent voir, pour la première fois depuis 1374 (15), la disparition du plan d'eau et la rivière reprendre son aspect ancien. Dans le secteur de la chaussée, située entre le passage aux bateaux et le cabès, qui a été emporté et décapé, les vestiges d'un édifice apparaissent.

Les témoignages oculaires de Catel et de Laroche-Flavin (cf. *infra* II.5), et ceux, indirects, des archives communales, indiquent la récupération à diverses fins de matériaux issus de cet édifice entre 1614 et 1622 et permettent de se faire une idée de ce bâtiment. Il reposait sur de puissants soubassements et était de forme quadrangulaire, construit en blocs de calcaire dur et en marbre; au moins un des côtés montrait des bases indiquant la présence d'une façade à colonnade. Des parties de colonnes gisaient sur place et aux alentours; elles avaient un diamètre que les témoins oculaires ou les auteurs postérieurs ayant pu examiner des fragments font varier de 0,80 à 1,10 m. Tout autour, des blocs importants, morceaux de corniche, d'architrave et des pièces travaillées en bas-reliefs ont été observés et parfois récupérés, ceci jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Provenant de cette construction, quelques fragments sont encore visibles, soit déposés au musée Saint-Raymond comme l'*Amazanomachie*, soit à l'Hôtel de pierre: plaques de marbre carrées, rectangulaires ou en losange visibles au-dessus des fenêtres de deux des façades de la cour intérieure. Cet édifice était certainement un temple, mais son attribution reste énigmatique. Les dires des architectes Bachelier et Souffron, rapportés par Catel, et la découverte d'une statue jugée « être de Pallas » (16) et de corniches sculptées de « hiboux » ou de « chouettes » sont à l'origine de la tradition, reprise par presque tous les auteurs, d'un temple dédié à Athéna-Pallas.

#### II.2. Les circonstances

Depuis les travaux de 1374-75, la chaussée avait résisté à tous les débordements de la Garonne, y compris à la grande crue de 1437. Mais depuis les années 1560 et surtout la dernière décennie du XVI° siècle, la péjoration climatique entraînant une augmentation des précipitations s'était conjuguée avec un déboisement accéléré du piémont pyrénéen, d'où des inondations de plus en plus fréquentes et fortes que les doléances des habitants de Tounis permettent de suivre: 1593, 1597, 1599, 1601, 1606, 1609, 1610 et 1611 (17); à cette date, on pouvait craindre la disparition pure et simple de ce quartier. Par ailleurs, la résistance de la chaussée était d'autant meilleure que le niveau du plan d'eau restait constant, or, à plusieurs reprises, et pour les besoins de la construction du Pont neuf, il avait été nécessaire d'abaisser de 2, parfois 2,5 mètres ce plan (jusqu'aux alentours de la cote 128,5), ceci en pratiquant des brèches du côté du passage aux bateaux (18). Des fissures étaient apparues qui avaient été réparées, mais il est probable que la structure se trouvait fragilisée. Le 13 mai 1613, après plusieurs jours de fortes précipitations, les eaux de la Garonne passent par dessus la chaussée. Les pariers ont fait ouvrir au maximum la

<sup>14.</sup> A.M. Toulouse, CC 1684, Registre du Consistoire 1545-46, affaire Pierre du Chac, 30 avril, p. 68-70 et 73-74: description de la maçonnerie des deux derniers arcs et piles du pont entièrement vêtues de pierre; A.D. Haute-Garonne, H 40, pièce 23 et 24: démolition de la dernière pile, février-mars 1710.

<sup>15.</sup> Par suite de la rupture de la chaussée du Bazacle en 1365 et 1374, qui est suivie d'une reconstruction avec rehaussement de la digue de 2 ou 3 pans (Archives Bazacle, liasse 5, n° 8).

<sup>16.</sup> Les raisons de cette attribution restent énigmatiques. En toute logique, seule une statue du type Palladion – femme portant l'égide à son épaule – aurait été susceptible de la permettre.

<sup>17.</sup> Les registres capitulaires (A.M. Toulouse, BB 22 à 24), de la décennie 1605/1615 mentionnent, eux, de graves problèmes liés aux crues de la Garonne en 1606, octobre 1608, à la fin juin 1609, en 1610, automne 1611 et bien sûr, en mai 1613.

<sup>18.</sup> Voir LOTTE, Le Pont Neuf de Toulouse et aux A.M. Toulouse: DD 155, notamment pièces 143, 162...). Il est à remarquer que ces abaissements – pour les pratiquer, on profitait généralement de la morte saison – n'ont jamais entraîné un arrêt technique des roues des moulins.

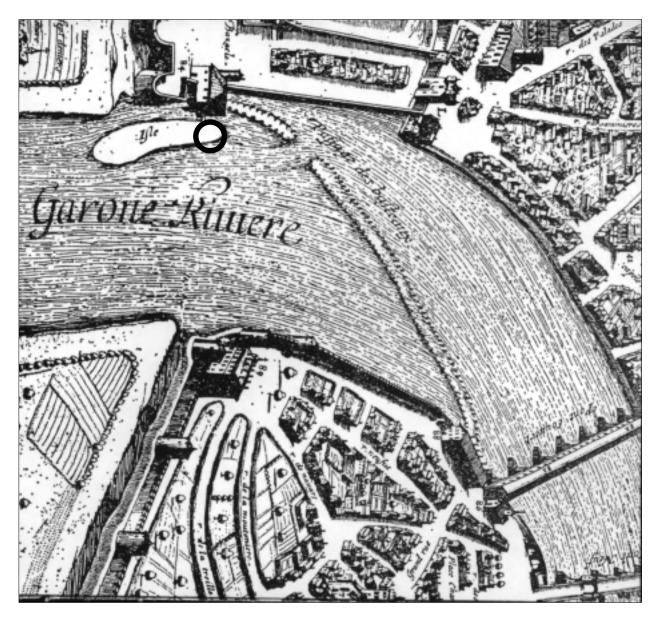


Fig. 9. Le site de l'édifice antique (cerclé) sur les vues de Toulouse de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle : plan Tavernier 1631.

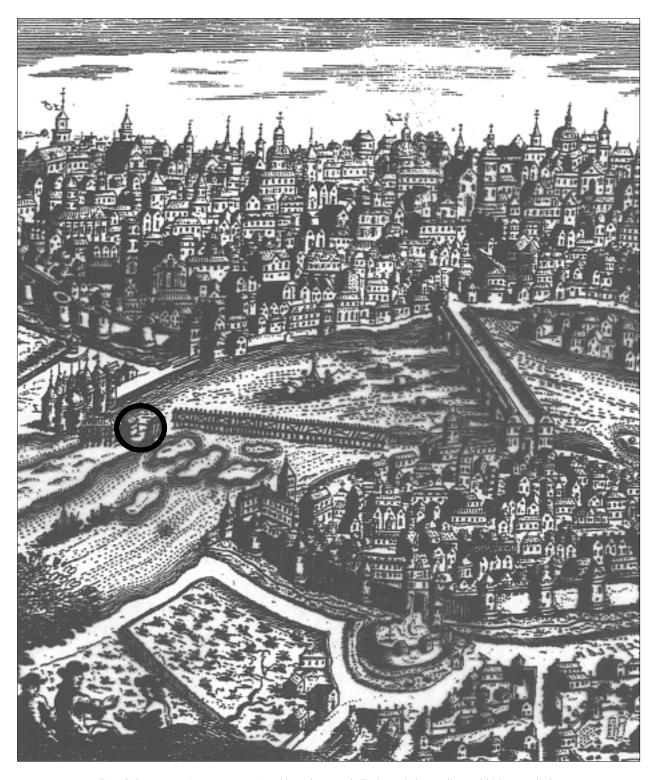


Fig. 10. Le site de l'édifice antique (cerclé) sur les vues de Toulouse de la première moitié du  $xvii^e$  siècle : copie vers 1650 d'une vue de Collignon

navière mais, dans la journée du 14, le secteur de la digue compris entre celle-ci et le cabès des moulins, désolidarisé du substrat par les infiltrations dues à la pression de l'eau, se rompt. Les eaux s'engouffrent dans la brèche, emportant tout, caissons et graviers. Le lendemain 15 mai, la décrue rapide laisse la plus grande partie du plan d'eau à sec, l'étiage descendant bien en dessous du niveau obtenu volontairement pour les besoins du Pont neuf, probablement en dessous de la cote 127, puisque les roues des moulins du Bazacle sont complètement hors d'eau pendant plusieurs jours.

# II. 3. L'emplacement des différents vestiges

Il nous paraît nécessaire de rappeler que les ruines au « caractère remarquable », qui sont apparues à cette occasion, ne peuvent en aucun cas être situées en aval de la chaussée de l'époque dans sa partie comprise entre la navière et Saint-Jacques. Ceci exclut les éléments appartenant au gué antique, franchement en contrebas, dont nous avons parlé plus haut (*supra* I.2) et qui étaient visibles même en temps normal. Les circonstances et le lieu de la rupture indiquent plus précisément le secteur entre navière et cabès et immédiatement en aval de celui-ci, le flanc de l'îlot sur lequel s'appuyait le môle ouest des moulins. Mais le fort étiage qui a suivi la rupture a également laissé à découvert une large bande du fond du plan d'eau en amont de la chaussée où ont pu apparaître également des vestiges. C'est de cette situation qu'a découlé une certaine confusion quand à leur localisation et à leur nature. De l'examen des différents témoignages, il apparaît que les vestiges sont de deux sortes:

- d'une part, des masures ou ruines de piliers : les unes, encore visibles aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles vont de l'hôpital de la Grave aux moulins (Catel), les autres sont situés à 500 pas en aval de la Daurade, face au port de Bidou ou de Saint-Pierre (Du Puy des Grais, Montégut, Malliot).
  - d'autre part, un édifice situé à l'endroit du moulin (Laroche-Flavin) ou tout contre le moulin (Catel).

# Les masures ou ruines de piliers

Les premières, qui vont de la Grave au moulin, peuvent être identifiées avec les vestiges de maçonneries encore visibles de nos jours (qui sont décrits *supra* I.3) et qui étaient certainement mieux conservées autrefois. Mais cellesci, situées en aval de la chaussée, étaient normalement observables en dehors des fortes eaux et d'ailleurs Catel ne dit pas explicitement qu'elles soient apparues seulement à l'occasion de la crue de 1613 : il se contente de faire remarquer le lien entre leur direction et la position de l'édifice nouvellement mis au jour. Bien que plusieurs auteurs, à commencer par Catel, mais il rectifie ensuite son jugement, et encore récemment Fouet et Savès, aient pensé pouvoir attribuer ces ruines à l'ancien pont médiéval dit « pons badaclei » (19), cette identification est fautive, ce pont étant situé nettement plus en amont (20).

Les secondes sont plus mal définies et il est même difficile de dire s'il s'agit d'une ou de plusieurs ruines. L'emplacement est au devant du port de Bidou, ou entre les moulins et le grand pont (Pont-Neuf) ou encore à 500 pas (environ 450 m) en aval de la Daurade. Dans tous les cas, ce site est compatible avec les vestiges d'une (ou plusieurs) pile(s) du pont médiéval du Bazacle, particulièrement avec la grosse maçonnerie rencontrée à partir de la cote 129 lors de l'implantation de la pile est du pont suspendu de Saint-Pierre en 1876 (21); elle se trouvait au point d'inflexion de la berge du lit mineur, du côté de Saint-Cyprien, et parfaitement dans le prolongement de l'axe formé par les deux premières piles de ce pont, encore subsistantes au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette base de pile s'est trouvée découverte lors des étiages qui ont suivi les ruptures de la chaussée, tant en 1613 qu'en 1709. Du Puy des Grais en donne la meilleure description: un petit rocher de briques et de caillou et de chaux qui est dans le gravier, mais cestoit une pile du pont qui alloit aboutir au port de Vidou, ou lon voit encore une arche sur laquelle on a fait bastir une maison.

# L'édifice

Les deux plus importants témoins, Laroche-Flavin et Catel, par ailleurs les seuls oculaires, ont laissé une description qui ne laisse à notre sens aucun doute sur le fait qu'il s'agit bien de vestiges en place et non d'une

<sup>19.</sup> G. FOUET et G. SAVÈS, « L'emplacement réel du pont du Bazacle », dans L'Auta, novembre 1972, n° 399, p. 202-207.

<sup>20.</sup> Sa position réelle a été déterminée dans un travail réalisé dans le cadre des fouilles de Saint-Pierre-des-Cuisines en 1995; Document final de synthèse (D.F.S), déposé au S.R.A. de Midi-Pyrénées: ARAMOND, CAZES, MOLET *et alii*, p. 11-12.

<sup>21.</sup> Voir Endrès, opus cit., note 7.

quelconque réutilisation en vrac d'éléments architecturaux antiques. Les arguments que nous reprenons pour asseoir cette conviction sont de diverses sortes. Par ordre d'importance, ce sont:

- le lieu, à la tête d'une île encadrée par deux bras importants de la Garonne à l'époque antique et hors d'atteinte des crues ordinaires. De plus, le site ayant servi à asseoir le cabès ou départ de la digue du Bazacle, les vestiges se sont trouvés enfouis et protégés depuis la fin du XII<sup>e</sup> siècle;
  - la forme carrée ou quadrangulaire et la présence de soubassements linéaires ;
  - la liaison des blocs, encore en place ou effondrés, attestée par la récupération des éléments d'attaches;
- l'élément quantitatif et qualitatif : en matériaux comme le calcaire dur et le marbre « noir » ou blanc, on y trouve toutes les parties constitutives d'un temple telles que bases et tambours de colonnes, chapiteaux, architraves, décors en bas et hauts-reliefs, revêtement et parures de marbre de différentes couleurs : gris, vert, rouge.

# II. 4. Essai descriptif de l'édifice

Les vestiges sont accolés à l'extrémité ouest des bâtiments des moulins et plongent partiellement dans le bras de la Garonne qui passe à cet endroit, en contrebas de la navière.

La largeur du terre-plein, qui est visible sur des documents immédiatement postérieurs aux événements de 1613-1621: plan dit de Tavernier de 1631, gravure de Collignon en 1636 (voir fig. 9), est de l'ordre d'une quinzaine de mètres; on peut donc avancer un ordre de grandeur autour de 20 m de côté pour cet édifice qui est dit carré ou quadrangulaire (rapport 4/5?).

#### La base

Dans cette partie du fleuve, le substrat marneux est affleurant ou recouvert par un lit de galets cimentés par de l'argile assurant une forte cohésion. La base de l'édifice ne nécessitait donc pas de profondes fondations et les puissantes maçonneries citées par Laroche-Flavin devaient servir autant à asseoir la plate-forme que, aussi, à en protéger la base des effets des hautes eaux.

À partir du niveau de surface de la marne, autour de la cote 131,5/7, pouvait débuter l'appareillage en blocs de marbre ou de calcaire dur; il devait amener la surface de la plate-forme à un niveau au moins suffisant pour mettre celle-ci hors de portée des grosses eaux ordinaires ou d'ordre décennal, soit vers la cote 133.

#### L'élévation

Il est très difficile de donner une idée de l'apparence de cet édifice dans son élévation. Était-il entouré de colonnades de tous côtés ou sur un seul seulement ? possédait-il ou non une *cella* ?

À la première question, le seul argument que nous puissions avancer réside dans la situation même de l'édifice, visiblement destiné à être vu au moins des deux rives et du gué. Nous penchons donc pour des colonnades sur les quatre côtés.

Catel indique la présence de colonnes de marbre noir (probablement le gris foncé des carrières de Saint-Béat) de 3 pieds et demi de diamètre. Comme il utilise sans doute le pied de Paris, ceci nous donne un diamètre de 1,13 m (3,5 m de circonférence). Les autres auteurs reprennent cette indication, parfois peut-être avec des confusions. Malafosse dit 3 m de circonférence, dans son article de 1898, ce qui correspond à un diamètre de 0,94 m. Il semble pourtant reprendre Catel, mais peut-être avait-il pu voir au Musée les fragments sortis soit par Rivalz, soit par Dumège, et calculé cette dimension? Dumège, par contre, indique que les tambours de colonnes cannelées, retirées du site en 1832, avaient un diamètre de 0,80 m, mais sans préciser leur état. Les deux fragments de tambours que nous avons pu examiner en 1989, dans le lit, à environ 60 m en aval de la passe, appartenaient à des colonnes cannelées en marbre gris; les cannelures ayant été ébarbées, la partie centrale avait un diamètre restituable de 0,80 m, plus ou moins 0,05 m, et avec les cannelures probablement autour de 0,95 m.

Ces différences de dimensions peuvent troubler mais il faut tenir compte de deux facteurs. Le plus important est la contracture. Selon Vitruve (22) le sommet d'une colonne doit être réduit par rapport à sa base d'un facteur qui

<sup>22.</sup> VITRUVE, livre III, 10, colonnes: araeost H=8 D; diast H=81/2 D; syst H=91/2 D: pycnost H=10 D. 11: colonnes d'angles dans tous les cas rajouter  $1/50^{\circ}$  du D général. 12: contractures, < 15 pieds = DI 6/DS 5; < 15/20> = DI 6,5/DS 5,5; <20/30> = DI 7/DS 6; <30/40> = DI 7,5/DS 6,5.

dépend de sa hauteur, laquelle peut aller de 8 à 10 fois le diamètre selon le style. Dans le cas qui nous occupe et en prenant le plus grand diamètre, celui de Catel, comme base, nous obtenons des hauteurs de fût allant de 9 à 11,30 m (32 à 40 pieds romains) et donc, suivant toujours Vitruve, une contracture de 7,5/6,5, soit pour un diamètre à la base de 1,13 m, un diamètre au sommet de 0,98 m, ce qui est très proche des dimensions indiquées par Malafosse et aussi observées par nous. Un autre facteur, beaucoup plus modeste, est le diamètre légèrement supérieur, de 1/50°, que doivent avoir les colonnes d'angle par rapport à celui des colonnes de façade.

S'il est possible d'évaluer la hauteur des colonnades, leur rythme nous échappe. Tout au plus peut-on dire que pour le rythme le plus prisé au 1<sup>er</sup> siècle, l'eustyle, l'édifice pouvait avoir pour la façade principale et la façade postérieure 4 ou 5 entrecolonnements et 5 ou 6 pour les côtés.

Les éléments de chapiteaux et d'architrave ont des dimensions restituables, de l'ordre de 0,90 à 1 m de hauteur, qui sont en correspondance avec la hauteur évaluée des colonnes. On peut en déduire que c'était également le cas du fronton

La hauteur totale (hors-sol) de l'édifice peut alors être estimée dans une fourchette allant de 16 à 18 m.

# II. 5. La disparition des vestiges

Dès l'émergence des vestiges, tout ce qui est susceptible d'être rapidement arraché et qui présente une certaine valeur est immédiatement récupéré; cela ressort du récit de Catel: De quoy ayant esté adverty je fus aussi tost sur le lieu, et vis partie de ces ruines, entre lesquelles plusieurs batteliers s'occupoient à tirer le plomb qui avoit servy à faire tenir les crampons de fer. Les parures, notamment les plaques en marbre, sont aussi retirées; si on connaît le sort de certains de ces décors, utilisés à l'Hôtel-de-pierre, il est probable que la démarche de François de Clary n'a pas été unique. Quant aux restes de statues et de bas-reliefs, seuls quelques-uns, comme l'amazonomachie, nous sont parvenus par des détours mal connus.

La structure de base, faites de blocs de grand appareil, était plus difficilement démontable et surtout transportable. Elle est restée encore en place quelques années. Écrivant vers 1619, Laroche-Flavin nous indique qu'il se trouve encore dans l'eau de grandes et épaisses murailles et de grandes pièces de marbre et autre pièces élaborées à l'Antique. Le sursis sera court. À la suite d'une nouvelle inondation qui entraîne la destruction d'une grande partie des palédes de défense de Saint-Cyprien en 1621, la Ville et les États de la Province font élever un mur avec les pierres qu'on extrayait de la Garonne et que l'on disait provenir d'un temple dédié à Minerve (24). Afin de consolider cette digue, on la renforça d'un talus de terre du côté du faubourg, puis plus tard, on y planta des ormeaux. Ce quai, dit des Ormeaux, est devenu l'actuel Cours Dillon. Cette démolition laissa quelques éléments épars ou trop difficiles à extraire. Certains ont pu être ponctuellement récupérés dans le lit du fleuve, mais d'autres étaient encore, en 1832, le long de la berge sous les moulins. Quelques blocs intéressants, signalés par Dumège, purent être transportés au musée de la ville (25).

<sup>23.</sup> Le chevalier Rivalz, qui conservait dans son jardin plusieurs pièces, est laconique sur leur origine. Il semble que ce soit son grand-père, l'architecte, qui les ait acquises d'un inconnu ou bien sauvées de la destruction lors de la débâcle des glaces en janvier 1709.

<sup>24.</sup> DE ROZOY, RIVALZS, MALLIOT, suivi par BRÉMOND. En fait, les blocs tirés des vestiges n'ont servi qu'au soubassement de la partie comprise entre le Pont-Neuf et la rue des Teinturiers. La partie supérieure, réparée et rehaussée à plusieurs reprises (1655, 1772, 1876), a été construite en briques.

<sup>25.</sup> G. SAVÉS, « Les premières fouilles du Bazacle au XIX° siècle », dans *L'Auta*, octobre 1983, n° 489, p. 227-236, d'après A.M. Toulouse, 3.O, dossier de 1832. En définitive, seuls deux de ces blocs ont été transportés au musée des Augustins à l'époque. Ils sont maintenant à la réserve du musée Saint-Raymond: architrave n° 215 (actuel 30 020) et fragment de frise avec personnage en haut-relief n° 214.

#### **ANNEXE**

# III. Les témoignages

# III. 1. Témoignages oculaires

1. **B. de Laroche-Flavin**, *Recherches sur les antiquités et curiosités de la ville de Thoulouse*, 1627, Toulouse. Exemplaire conservé à la B.M. Toulouse, cote res D XVII 499, daté de 1627, mais écrit vers 1618-21.

Livre II, page 176: « Il n'y a point de moulin pareil en Europe... y ayant un moulin à foulon beaucoup meilleur que celuy du chasteau, par ce qu'il est assis sur le grand canal de la rivière, et le moulin du chasteau est sur le petit canal. En cet endroit du moulin du Bazacle, il y a eu au temps passé quelque grand et superbe bâtiment car il se trouve encore dans l'eau de grandes et épaisses murailles et de grandes pièces de marbre et autre pièces élaborées à l'Antique; y ayant esté trouvée une statue qu'on jugeait être de Pallas ».

Note: Bertrand de Laroche-Flavin, né à Saint-Cernin de Rouergue en 1552 s'est intéressé très tôt à l'Antiquité. Il indique dans son livre qu'il a connu le Conseiller du Parlement Cognard, réputé pour sa collection de curiosités et de médailles antiques. Celui ci est mentionné de 1551 à 1559 dans les actes du Parlement et est décédé avant 1572. Laroche-Flavin a étudié à Toulouse où il fut reçu docteur en droit en 1571, il est président aux requêtes en 1584, Henri III le fera conseiller d'État. D'autres éléments chronologiques comme l'allusion aux 7 à 8 années passées depuis la reconstruction de la voûte de Saint-Étienne semblent indiquer qu'il a réuni ses notices historiques vers 1618/19 après sa suspension provisoire du Parlement en raison de son livre contesté sur l'histoire des Parlements provinciaux (cf. Mémoires de Malenfant). Il décrit donc ce qui était encore visible, après la crue de 1613 et avant la récupération des derniers vestiges de l'édifice ordonnée par les États en 1621.

#### 2. J. Catel, Mémoires de l'Histoire du Languedoc, 1629, paru en 1633, Toulouse, Colomiez.

Pages 123-124: « Temple au Bazacle: ...mais je pese qu'il y a plus de raison de dire qu'il estoit tout contre le moulin du Bazacle, et entre l'hospital de la Grave et ledict moulin. Car il y a quelques années que la chaussée du moulin du Bazacle estant quasi du tout rompüe, et par ce moyen la rivière de Garonne estant fort basse du costé du bazacle, on descouvrit dans ladite rivière devers le moulin, des ruines d'un édifice très somptueux, lesquelles ayant esté veües par Souffron, et Bachelier, gens forts ingenieux et sçavans en l'architecture, ils trouvèrent que c'estoient des masures et ruines d'un grand temple, lequel estoit de marbre blanc basty avec telle solidité que les quartiers de marbre estoient liés ensemble avec des lames de fer cramponnées avec du plomb. Dequoy ayant esté adverty je fus aussi tost sur le lieu, et vis partie de ces ruines, entre lesquelles plusieurs batteliers s'occupoient à tirer le plomb qui avoit servy à faire tenir les crampons de fer. Je vis aussi plusieurs grandes pierres de marbre, où estoient entaillés a demy relief de grands personnages vestus à la romaine. Les masures de cet édifice estoient fort grandes, et commme en quarré, tesmoignant que ce temple ou édifice estoit enrichy de colonnes de marbre noir si grandes, quelles avoient trois pieds et demy de diamètre... L'ay appris dudit sieur Souffron que aux corniches desdites colonnes estoient entaillées des hiboux, ce qui donne sujet de croire que c'estoit le temple de Pallas. Ce temple semble avoir esté grandement fréquenté; car l'on recognoit encores dans la rivière de Garonne des fondements, et vieilles masures de piliers qui estoient sans doute d'un pont pour aller du costé de Sainct Cyprien au susdit temple : l'ay bien remarqué que dans les anciens titres, qui sont dans les archifs de la ville il es parlé du pont qui es appellé Pons badaclei; mais je ne voudrais pas asseurer que ce fut cet ancien pont... car nous ne sommes pas bien asseurez que ces masures et ruines fussent anciennement un temple, moins que ce fut un temple consacré à Pallas, ou Minerve. *Idem*, p 195: Pont du Basacle: Je doute fort que ce fût l'ancien pont qui servoit pour passer depuis le lieu où l'on tue les boeufs pour la provision de la ville jusques au basacle, où nous avons ci dessus dit avoir esté jadis le temple de Pallas, tellement qu'il sembloit avoir esté fait pour aller audit temple, car encores, on trouve les fondements des piliers d'iceluy dans la rivière ».

Note: Catel (1560-6 octobre 1626) est toulousain. Son premier ouvrage, *Histoire des Comtes de Toulouse*, est paru en 1623. À sa mort, il travaillait sur ses *Mémoires de l'histoire du Languedoc*. Les registres capitulaires (A.M. Toulouse, BB 22 à 24), de la décennie 1605/1615 mentionnent de graves problèmes liés aux crues de la Garonne en 1599, octobre 1608, à la fin juin 1609, en 1610 et en mai 1613, que l'on suit surtout par les doléances des habitants de Tounis. La plus grave, celle des 13 et 14 mai 1613, a provoqué une rupture importante de la chaussée des moulins du Bazacle entraînant une baisse du plan d'eau supérieur sous la cote 128,5 (voir J. Lotte: *Le Pont Neuf de Toulouse*, et aux A.M. Toulouse le dossier DD 155, notamment pièces 143, 162...).

- 3. **P.** Caseneuve, *Histoire des Comtes de Toulouse, par gouvernement,* Toulouse, écrit vers 1646. Il est surtout connu par des rapides citations faites dans Du-Rozoi, Louvet et dans Filhol.
- *Du-Rozoi*: il « prétendait que ce trésor (l'or des Tectosages) avait été caché dans la rivière, qui baignait le temple dont les masures furent découvertes en 1621 et qu'il jugeait être le même temple dont parle Strabon... ».
- Filhol: dans ses notes manuscrites indique qu'un certain Caseneuve, qui a vu « les ruines de ce temple, dit qu'on y trouva une statue qu'il jugeait être de Minerve... ».

*Note*: Pierre Cazeneuve est un Toulousain (1591-1652), il fut prébendier de Saint-Étienne. Il a écrit un traité du Franc-alleu, publié à Toulouse en 1641 et réimprimé chez Boude en 1645, une *Histoire de la Catalogne française*, édité par Bosc peu après son décès. Son *Histoire des Comtes de Toulouse*, inachevée, est restée manuscrite.

4. **Du Puy des Grais**: *Historia Tolosae*, Toulouse, 1718. Exemplaire conservé à la B.M. Toulouse, coté ms 1254 B.

Page 123: « J'ajouterai pour ne rien omettre de nos antiquités, que M. Catel qui auroit souhaité trouver un temple de Pallas à Toulouse, croiant que le poête Martial lan oit apellée palladienne par rapport à ce temple, a écrit dans les mémoires que la digue du basacle aiant été emportée par la Garonne on découvrit dans le lit, ou les eaux estoient fort basses du costé du moulin, les ruines d'un édifice somptueux. Lesquelles aiant été remarquées par Sofron et Bachellier, architectes, ils jugerent que cestoient les masures d'un grand temple, lequel estoit tout de marbre blanc, dont les quartiers estoient liés par des crampons de fer attachés avec du plomb. M. Catel ajoute quen estant adverti... (voir supra Catel). Cette déroute de la digue du Basacle dont parle M. Catel arriva en 1606 et ces masures se découvrirent, parce que la rivière se trouva fort basse, mais la digue aiant esté bientot refaite elles disparurent et ne peuvent plus se voir. Une pareille rupture estant arrivée en 1709 et la rivière estant devenue fort basse j'ai esté... en tout ces endroits dont parle Catel; j'ai même esté en bateau partout sur la rivière, ou je n'ay pu descouvrir que quelques morceaux de murailles renversez le long des blanchers. Il est vrai quon voit entre l'Hospital de la Grave et le Basacle un petit rocher de briques et de caillou et de chaux qui est dans le gravier, mais cestoit une pile du pont qui alloit aboutir au port de Vidou, ou lon voit encore une arche sur laquelle on a fait bastir une maison (note).

Cela me persuade que ce que Sofron avoit dit a M. Catel n'estoit que des illusions pour ameuter sa curiosité... je men suis informé avec soin même dans ma jeunesse a des gens de ce temps la, mais je n'ay trouvé personne qui mais su donner la moindre raison d'une chose si remarquable ».

Note: abattue en 1711 sur ordre des Capitouls à la suite de leur délibération du 14 février 1710.

# III. 2. Témoins non oculaires ou tardifs

5. **G. Lafaille**, Abrégé de l'ancienne histoire de cette ville dans Annales de la ville de Toulouse, Toulouse, Colomiez, 1687. Exemplaire de la Bibliothèque de la S.A.M.F.

Pages 9-10, commentaires sur les temples dédiés à Toulouse:

« Catel a écrit dans ses *Mémoires du Languedoc* que la chaussée du grand moulin du Bazacle s'étant rompue en 1621 (note) et les eaux qu'elle arrétoit, s'étant écoulées, elles laisserent voir entre le moulin et le grand Pont, les masures d'un ancien édifice de marbre, qu'on jugea avoir été un temple dédié à Minerve, à cause de quelques chouettes que cet auteur assure d'y avoir vûes lui-même, représentées en basse taille sur des morceaux de frise d'un marbre blanc; ce qui rend cette conjoncture fort vrai-semblable ».

*Note*: Lafaille fait une confusion entre l'année de la rupture (1613) et celle de l'inondation qui entraîna le démantèlement des vestiges pour servir à la digue de protection de Saint-Cyprien.

6. **B.-F. de Rozoi dit Du-Rosoi**, *Recherches sur l'antiquité des murs de la ville de Toulouse et sur son Château narbonnais* dans *Annales de la ville de Toulouse*, tome I, Paris, imp. veuve Duchesne, 1771. Exemplaire de la B.M. Toulouse, coté LAD 34.

Pages 425 et suivantes: citation attribuée à P. Cazeneuve (cf. ci-dessus n° 3).

- 7. **J.-F. de Montégut**, *Antiquités découvertes à Toulouse pendant le cours des années 1783, 1784, 1785*, archives de l'*Académie des Sciences, Inscription et Belles-Lettres de Toulouse*, s d, tome I:
- « après la rupture de la digue des moulins du Bazacle survenue à cause de la débacle des glaces en Janvier 1709, des personnes ont raconté qu'*Il parut un grand carré de murailles bâties à la romaine, avec quatre portes, qu'on y trouva des tables et planches d'airain et avec des inscriptions qui furent emportées par des curieux* ». Montégut précise « à 500 pas (environ 450 m) en aval de l'église de la Daurade ».

8. **J. Malliot**, *Recherches sur les antiquités et curiosités de la ville de Toulouse*, manuscrit, vers 1810. Exemplaire conservé aux A.M. Toulouse, coté 5 S 136.

Notice *Daurade*, pages 134 à 150. Il rapporte l'opinion de Dom Martin: « Dom Martin croit que les masures, que du temps de Catel, furent découvertes dans le lit de la rivière entre l'Hospice de la Grave et le Bazacle n'étaient qu'une dépendance du temple de la Daurade », puis il critique cette assertion: « jamais les masures trouvées dans la Garonne n'en firent partie, des témoins oculaires ne nous disent pas que ce fut un tas de décombres ni des pans de muraille renversées, ils n'en parlent que comme des restes d'un édifice magnifique de forme carrée et bâti de marbre blanc; et un temple bâti en marbre dont les fondements ont été entraînés par le courant d'une rivière peu rapide et dont le lit est peu profond est un prodige peu croyable... Je me tairai sur les causes du changement des colonnes trouvées dans la rivière dans le même endroit et sur quantité de détails peu importants et aussi mal ymaginés. Les mêmes témoins nous parlent de certaines frises où il y avait des chouettes et de quelques bas-reliefs dont les figures étaient vêtues à la romaine. Plusieurs de ces fragments sont au Musée et sont d'une proportion qui excède énormément celles des niches pour lesquelles Dom Martin dit qu'elles pouvaient être destinées. Ces chouettes qui ornaient l'entablement prouvent, quoi qu'il en dise, qu'elles appartiennent à un temple de Pallas. Si en 1709, on ne découvrit aucun vestiges de cet édifice, il n'y a pas lieu d'en être surpris puisque Catel nous apprend que François de Clary, Premier Président, en fit retirer quantité de matériaux précieux, qu'on employât à la construction de son hôtel. On sait, de plus, qu'en 1621, on acheva d'en démolir le reste pour servir à faire le revêtement du quay Saint-Cyprien ».

Notice *Temple de Pallas*, page 342: Après avoir rapporté Catel et parlé des prélèvements faits par François de Clary, il ajoute «... cette digue s'étant rompue derechef en 1621, on acheva de démolir cet édifice, on en fit servir les démolitions aux fondations des revêtements du quay de Saint-Cyprien. On prétend, avec raison, que c'étaient là les restes d'un temple de Pallas par ce qu'on y découvrit des chouettes sculptées; c'est à ce temple que devait aboutir, dans le quartier Saint-Cyprien, le pont du Bazacle, existant encore en 1022 ».

*Note*: Malliot (Toulouse 1735-Toulouse 1811) avait écrit un premier manuscrit (A.M. Toulouse, 3 S 4) avant la Révolution; il le reprit et ajouta plusieurs notices et en compléta d'autres dans une nouvelle version, munie d'une table, achevée avant sa mort (A.M. Toulouse, 5 S 136). Malliot a vu et visité personnellement la Daurade avant les reprises de 1765, de même qu'il énumère un certain nombre d'images, maintenant perdues, des Livres des Capitouls, qu'il consulta en 1779 ou 1780.

# 9. A. Dumège, Histoire des Institutions de Toulouse, Toulouse, 1846.

Tome IV, page 639: « ainsi, lorsque l'on découvrit dans le lit de la rivière, le temple dont parle Dupuy-Dugrez, Lafaille et de Montégut, on laissa enlever les tables de bronze inscrites que l'on y retrouva, on permit aux bateliers de détacher les blocs de marbre qui le formaient, et Lafaille, syndic de la ville, et auteur des Annales de celle-ci, fit jeter dans les fondements du quai voisin de la Daurade, les sculptures et les blocs retirés de cet ancien édifice ».

Note: Dumège fait là un amalgame court et peu réussi des auteurs précédents.

10. **A. Brémond**, *Toulouse urbaine et rurale*, Toulouse, 1859, manuscrit en 3 cahiers. Exemplaire conservé aux A.M. Toulouse, coté 5 S 142.

Page 65, Cours Dillon: « Les états de la Province avaient fait élever, en 1621, un mur avec les pierres qu'on extrayait de la Garonne et que l'on disait provenir d'un temple dédié à Minerve. La construction de cette muraille avait pour but de protéger le faubourg Saint-Cyprien contre les fréquentes inondations qui le ravageaient presque annuellement. Afin de le consolider davantage, on y transporta des terres que l'on nivela à la hauteur des murs en les déposant du côté du faubourg en talus, on y mit une plantation d'ormeaux, qui fit donner à cette digue le nom de Quai des Ormeaux ».

# 11. J. de Lahondès, Étude sur l'Hôtel-de-Pierre, communication du 12 mai 1896, B.S.A.M.F., n° 18, 1896.

Pages 97-108: Lahondès décrit les travaux réalisés à partir de 1611 sur l'Hôtel de pierre « Pendant que François de Clary embellissait ainsi son hôtel (note), on découvrit dans la Garonne, après une rupture de la chaussée du Bazacle, des colonnes de très grandes dimensions et des fragments de marbre que l'on jugea être les débris du temple antique qui s'élevait à l'époque gallo-romaine sur l'emplacement actuel de la Daurade ou peut-être un peu plus en aval. Il se fit adjuger plusieurs de ces plaques de marbre et, avec le culte passionné que l'on rendait alors aux antiquités romaines, il s'empressa de fixer ces plaques, les unes carrées, les autres rondes, quelques-unes en losange, au-dessus des fenêtres, au dessus des niches et entre les fenêtres (note 2) ».

Note: les travaux commencèrent en 1610, mais furent interrompus par sa mort en 1615.

Note 2: on voit encore ces plaques sur deux des façades de la cour intérieure. Voir aussi dans la même communication le dessin de Lahondès à la page 104.

12 a. **J. de Malafosse**, communication du 12 janvier/1892, B.S.A.M.F, n° 9, 1892.

Page 38: Malafosse dit « avoir examiné les gros blocs en marbre de Caunes, qu'on voit au-dessous de la chaussée du Bazacle, transportées par les eaux et restes sans doute du temple mentionné par Catel ».

12 b. J. de Malafosse, « Études et notes d'archéologie et d'histoire », R.G.P.S.O., Toulouse, 1898.

Pages 31-68: «... d'abord le grand temple de marbre, découverts dans la Garonne, en 1609, par suite de la rupture de la chaussée du Bazacle, Catel, qui a vu cette ruine, donne des renseignements bien vagues sur son emplacement: proche du bazacle. Le bâtiment était carré, construit en marbre blanc, orné de sculptures; les colonnes de marbre noir avaient trois mètres de circonférence, ce qui est énorme; leurs chapiteaux étaient ornés de hiboux sculptés. On puisa à même dans cette carrière pour jeter les fondations du quai Saint-Cyprien, prétend Rivals, qui nous a conservé les quelques débris sculptés que l'on voit au Musée (note). M. de Clary, qui construisait l'Hôtel de pierre, prit quelques charretées de marbres précieux, ceux sans doute qui sont encastrés dans la cour. On douterait que l'édifice eût été de marbre si l'on ne voyait encore au Bazacle, au-dessous de la chaussée, quelques blocs roulés par les eaux et portant l'empreinte des goujons de fer qui les scellaient ».

Note: 3 m correspondent à un diamètre de 0,95 m; Catel dit 3 pieds et demi de diamètre (environ 1,12 m), soit 3,5 m de circonférence et Dumège donne 0,80 m de diamètre soit 2,52 m de circonférence pour les fragments retirés de la berge en 1832. Une partie des blocs a été effectivement réemployée dans les fondations du mur de défense de Saint-Cyprien, commencé en 1621 et achevé vers 1636. La partie de ce mur où ces blocs ont été employés doit se situer entre le Pont-Neuf et le droit de la rue des Teinturiers, seul secteur où les rachats de terrain datent de la période 1621-24. Deux fragments de bas-reliefs ont été sauvés en 1709 par J.-P. Rivalz (ex. n° 54 et 55, Musée Saint-Raymond).

#### **SOURCES**

# IV.1. Archives

- a) A.M. Toulouse, séries anciennes:
  - registre des délibérations capitulaires ou registre du Consistoire : BB 26 (1618-21) et BB 27 (1621-24).
  - comptes des deniers extraordinaires: CC 2033 (1610-11), 2035 (1611-12), 2037 (1612-13), 2039 (1613-14), 2052 (1621-22).
  - Pièces à l'appui des comptes (P. A. C): CC 2619-20 (1620-21), 2621 (1621), 2622 (1621-22), 2623-24 (1622-23).
  - travaux communaux: DD 51 à 54 (1607-11, 1611-14, 1615-19, 1619-23).
  - travaux divers: DD 106 (1605-14) et 107 (1615-29).
  - défense de Saint-Cyprien: Palède de défense à reconstruire en muraille à partir d'octobre 1608. Cette muraille allait de la muraille de ville à la rue Neuve et près les escorcheries de ville (triperie neuve). Les défenses de San subra furent très endommagées par la crue de mai 1613. travaux de réparations des murailles de la défense de San subra au devant de l'hopital Saint-Sébastien dict de la Grave en décembre 1621.
  - DD 129 (1600-30). Bail et articles de la réparation de la défense de San Subra, 7 juin 1614.
- b) A.M. Toulouse, séries modernes:
  - 3. O, dossier de 1832 (utilisé par Savès dans : « Les premières fouilles du Bazacle au XIX° siècle », dans L'*Auta*, octobre 1983, n° 489, p. 227-236). En 1832, à la suite d'une baisse très importante du niveau des eaux (note) et de travaux de nettoyages effectués sur le bord des moulins du Bazacle, sous la chaussée, il fut trouvé un certain nombre de blocs de marbre ou de calcaire, taillés ou sculptés. Certaines de ces pièces furent jugées présentant quelque intérêt et pouvant être acquis par la Ville ou par l'État. Dans la réponse que le préfet donne au maire, en date du 12 octobre, il est parlé de 14 ou 15 blocs de pierre de taille ; parmi celles susceptibles d'être achetées sont énumérées :
  - 1. un fragment de statue en marbre blanc.
  - 2. une extrémité d'architrave.
  - 3. 2 tambours de colonnes cannelées : D: 80 cm (ce chiffre est à comparer avec celui de 3 pieds et demi, 1,12 m, noté par Catel).
  - 4. 3 pierres de construction remarquable par les trous dans lesquels s'ajustèrent les tenons en métal qui les liaient au reste de l'édifice.

Note: Au mois de septembre, l'étiage était descendu à 0,76 m du zéro de l'échelle du canal à l'embouchure (soit à la cote 125,76), phénomène unique pour la période 1809-78 (d'après E. Selles, communication dans *M.A.S.I.B.L.T.*, 1879, p. 135 et suivantes). Ce chiffre correspond à un débit de 40 m³/s, il faut attendre 1988 et 89 pour retrouver un étiage aussi bas (25 m³/s, en moyenne pour la période d'août à décembre 1988 avec des minima à 19 en août et novembre; 30 m³/s en juillet 1989.

#### IV.2. Techniques

# IV.2.1. Auteurs

- G. ASTRE: « Le sol de la Dalbade », *M.S.A.M.F.*, XVIII, 1932, p. 72 et suivantes.; « Notes sur les travaux du Pont-Neuf », *B.S.A.M.F.*, 3° série, III, 1938-39, p 55-76.; « Notes sur les travaux du Pont-Neuf », *B.S.A.M.F.*, 3° série, III, 1938-39, p 370-93; « Notes sur les travaux du Pont-Neuf », *B. S.A.M.F.*, 3° série, V, 1945, p. 495.
  - J. CHALANDE: « Les formations alluviales à partir du XII<sup>e</sup> siècle dans le bassin de la Garonne », *M.A.S.I.B.L.T.*, 10<sup>e</sup> série, t. XII.
  - F. DARTEIN: Études sur les ponts de pierre antérieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris, 1907-09.
  - J. ENDRÈS: « Sur le mode de fondation employé pour la reconstruction de deux piles du pont Saint-Pierre », dans *M.A.S.I.B.L.T.*, 1877, p. 122 et suivantes.
  - R. LOTTE: Le Pont Neuf de Toulouse, Paris, 1982, Presses de L'École Nationale des Ponts et Chaussées.
  - E. PARDÉ: « Le régime de la Garonne, R.G.P.S.O., vol VI, 1935, p 105-262.
  - E. DE PLANET: « Les établissements sur la Garonne », M.A.T, 6° série, t I, 1879, p 326-389.
  - J. ROCHER: Le Pont-Neuf de Toulouse, Toulouse, 1919, éditons Privat.

#### IV.2.2. Échelles

En 1937, les trois zéro des échelles sont aux cotes suivantes: Embouchure: 125; Écluse Saint-Pierre: 130,1; Pont-Neuf: 130,1; Arête supérieure du barrage: moyenne à 134,2; 134,30 (Grave) à 134,05 (Moulins). Au Pont-Neuf, l'étiage « moyen » de la Garonne est à 131,78 d'après Astre (1937).

#### IV.2.3. Régimes et hauteurs des crues

Quand le fleuve débite 5 à 6000 m³/s, la vitesse moyenne des eaux est de 4 à 5 m/s; il s'agit du débit constaté aux XVIIIe et XIXe siècles pour les crues de 1727, 1772 et 1835. En 1875, le débit aurait atteint 8000 à 9000 m³/s avec une vitesse maximale du courant sous la grande arche de 7 m/s.

- 1727 : + 4,25 m au dessus de l'arête du barrage = (138,45), voir A.M. Toulouse, DD 153 (inventaire des dégâts : 1565 maisons détruites ou endommagées).
- 1772 : + 4,65 m au dessus de l'arête du barrage (+ 8,5 m au dessus de l'étiage) = (138,85).
- 1835 : + 4,34 m au dessus de l'arête du barrage = (138,54).
- 1875 : + 5,15 m au dessus de l'arête du barrage (+ 9 m au dessus de l'étiage) = (139,35). Note additionnelle : depuis 1725, le plan d'eau est, en moyenne, à un peu plus de 4 m (4,2 m pour Planet), au-dessus du niveau des eaux d'aval.